

Concours « Découvrons notre Constitution »



EDITION 2021

ACTUALITÉ 29 septembre 2021

Les lauréats de la 5^e édition du concours « Découvrons notre Constitution » récompensés au Conseil constitutionnel

La Fête de la Constitution

Vidéo :

Présentation de la Fête de la Constitution



<https://dai.ly/x7wpebi>

La « Fête de la Constitution », instaurée la semaine du 28 septembre au 4 octobre, marque la date anniversaire du référendum d'adoption de la Constitution de la V^e République en 1958 et de sa promulgation. Cet événement sera l'occasion d'actions éducatives et pédagogiques au sein des classes, afin de développer une véritable culture constitutionnelle. Les modalités du déroulement de cette fête, seront adaptées cette année à la crise sanitaire.

Des partenaires extérieurs, professeurs de droit constitutionnel, avocats, étudiants en droit ou partenaires associatifs peuvent assurer des interventions ou animer des ateliers tout au long de l'année scolaire.

Découvrons notre Constitution

Le Conseil constitutionnel et le ministère de l'Éducation nationale ont décidé de créer en 2016 le concours national " *Découvrons notre Constitution* ".

L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes élèves de France à la Constitution, en particulier sur les droits et libertés qu'elle garantit et aux grands principes de la République.

Vidéo :

Présentation du concours « Découvrons notre Constitution » par Laurent Fabius



<https://www.dailymotion.com/embed/video/x7k2cjb>

Ouvert aux élèves du CM1 au lycée, ce concours est collectif et peut émaner soit d'une classe, soit de plusieurs, soit d'un établissement.

Souhaitant laisser aux candidats une parfaite liberté autant sur la forme que sur le fond, aucun sujet n'est imposé et le support de présentation est libre. Les travaux peuvent s'inspirer du texte même de la Constitution de 1958, mais aussi de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, du Préambule de la Constitution de 1946 et de la Charte de l'environnement de 2004. Les élèves peuvent s'exprimer à travers un texte, un dossier, un film, une affiche, une production artistique -- littéraire, plastique, théâtral -- ou encore un site internet.

Deux prix pour le cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), deux prix pour le cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e) et deux prix pour le cycle 5 (lycée) sont remis chaque année, ainsi que des mentions et des prix spéciaux en fonction de la qualité et de l'originalité des travaux.

Vidéo :

Concours « Découvrons notre Constitution » - Édition 2018-2019



<https://www.dailymotion.com/embed/video/x7ca0a9>

RÈGLEMENT DE LA SESSION 2020-2021

Règlement du concours 2020-2021

Modalités d'inscription (Ministère de l'Éducation nationale)

LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

ACTUALITÉ 1er avril 2021

Rencontre virtuelle entre Madame Corinne Luquiens et des élèves du Collège Toulouse-Lautrec de Toulouse

ACTUALITÉ 25 mars 2021

Concours « Découvrons notre Constitution » : rencontre virtuelle avec les élèves de l'école Gambetta de Waziers

ACTUALITÉ 1er octobre 2020

Remise des prix du concours « Découvrons notre Constitution »

COMMUNIQUÉ 4 juin 2019

Concours national « Découvrons notre Constitution » : palmarès 2019 récompensé par Jean-Michel Blanquer et Laurent Fabius

ACTUALITÉ 21 juin 2018

Concours national « Découvrons notre Constitution » 2018

ACTUALITÉ 7 mars 2017

Remise des prix du concours « Découvrons notre Constitution »

